

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 4 OCTOBRE 2022

Le 4 octobre 2022 à 14h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lesparre-Médoc, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Président du CCAS.

PRÉSENTS : M. GUIRAUD, MME GARRIGOU, MME BOURSEAU, MME MEYER, MME BAHOUgne, MME NEOLIER, M. ROBERT, M. BIDOUZE, M. HIRTZ, M. LE BREDONCHEL.

Administrateurs formant la majorité des membres en exercices, lesquels se trouvent au nombre de quinze.

ABSENTE REPRESENTÉE : MME BASQUE qui a donné procuration à M. LE BREDONCHEL

ABSENTES : MME BOUDEAU, MME ROHEL, MME LANNELUC, MME RASCAR.

M. LE BREDONCHEL est désigné en qualité de secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivité Territoriales.

★★★★★★

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 10

NOMBRE DE SUFFRANCES EXPRIMES : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 26 septembre 2022

★★★★★★

RAPPORTEUR : M. Bernard GUIRAUD

N° 114- OBJET : Modification des tarifs CCAS

Monsieur le Président rappelle que le Conseil d'Administration dans sa séance du 9 aout dernier a délibéré sur les nouveaux tarifs. Ces derniers ont pris effet au 1^{er} septembre 2022.

Monsieur le Président propose d'y rajouter les tarifs des thés, infusions et boissons alcoolisées.

A cet effet, il est proposé les tarifs suivants à compter du 7/10/2022.

- Thé – Infusion - ↪ 0.50 €
- Boissons alcoolisées :
- Au verre ↪ 2.00 € à 5.00 €
- A la bouteille ↪ 6.00 € à 30.00€

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

DECIDE A L'UNANIMITE

↪ De ne pas modifier la délibération N°105 « tarifs ccas », adoptée le 9 aout 2022 à savoir :

✓ Manifestations diverses :

- Café - Bouteille d'eau (25cl) ↪ 0.50 €
- Soda-jus de fruits et boissons gazeuses (25 à 33cl) ↪ 1.00 €
- Gâteaux, friandises, tapas..... ↪ 1.00 € à 10.00 €
- Tombola ↪ 1.00 € à 10.00 €
- Entée spectacle, thé ou gouter dansant..... ↪ 2.00 € à 30.00 €
- (avec ou sans restauration)

✓ Bus (pour les courses Mardis et Samedis)
Au-delà de 5 voyages par mois

↪ 30.00 €

✓ Participation pour les accompagnants au repas des aînés

↪ 1.00 €

✓ Photo (suite aux animations proposées via le planning)

↪ 15.00 €

✓ Colis « Beauté-hygiène »

destinés aux résidents de l'EHPAD Saint-Léonard, âgées de 80 ans et +, qui sera refacturé à la Ville ou CCAS du domicile de secours des pensionnaires.

✓ Copie en noir et blanc de documents :

Copie A4 0.18 € Copie A3 0.36 €

Le cas échéant, s'ajoutera le cout d'affranchissement au tarif en vigueur. Le paiement préalable pourra être exigé.

✓ Pour les animations et sorties, une participation financière pourra être demandée, elle sera alors indiquée sur le planning.

↪ D'ajouter les tarifs suivants à compter du 7/10/2022

- Thé – Infusion - ↪ 0.50 €

- Boissons alcoolisées :

Au verre ↪ 2.00 € à 5.00 €

A la bouteille ↪ 6.00 € à 30.00€

A Lesparre-Médoc, le 4 octobre 2022

**Pour extrait conforme,
Le Président du CCAS**



Bernard GUIRAUD